

DOCUMENT 1

Vers une écologie radicale. Les guérilleros de la cause animale

Aux États-Unis, les autorités viennent de mettre en garde les laboratoires pharmaceutiques et les firmes de biotechnologie contre de probables attaques des défenseurs des droits des animaux. Le Fédéral Bureau of Investigation (FBI) qualifie désormais ces écologistes radicaux d'« écoterroristes ». Au Royaume-Uni, des groupes clandestins n'hésitent pas à recourir aux attentats contre l'exploitation de la faune. Huntingdon Life Sciences (HLS), le plus grand laboratoire d'expérimentation animale d'Europe, est au cœur d'une véritable bataille mondiale depuis quatre ans. Pour libérer les animaux sacrifiés, les guérilleros écologistes cherchent à acculer HLS à la faillite en harcelant ses actionnaires, ses clients et ses fournisseurs. [...]

Depuis la naissance de l'organisation en 1976, environ 200 activistes ont été emprisonnés pour des milliers d'actions. L'ALF(1) revendique même plusieurs « martyrs », dont l'un, Barry Home, est mort d'une grève de la faim en prison en novembre 2001, alors qu'il purgeait une peine de dix-huit ans pour un attentat contre un magasin de fourrures. Tombé, comme le dit M. Webb, « au nom de la liberté de ceux qui ne peuvent se défendre eux-mêmes », les animaux.

La Grande-Bretagne a toujours été en avance sur la question du droit des animaux. La première association de défense de la faune et la première loi contre les mauvais traitements infligés aux animaux sont nées ici dans les années 1820. L'an dernier, la Société royale de prévention de la cruauté envers les animaux (RSPCA, fondée en 1840) a collecté 80 millions de livres (2) versés par quelque 300 000 donateurs.

Le recours à la force par une frange de cette mouvance, dont les militants sont issus de toutes les classes sociales, date des années 1960. En 1963, dans le sud de l'Angleterre, naît l'Association des saboteurs de chasse (Hunt Saboteurs Association, HSA). « Il s'agissait de s'interposer entre chasseurs et chassés afin de sauver ces derniers et de pousser Westminster à interdire la chasse, se souvient M. Weff. En 1973, un petit groupe, autour de Ronnie Lee, commence à incendier les véhicules des chasseurs. Ils étendent ensuite leur campagne aux laboratoires de vivisection et aux magasins de fourrures, et se nomment la Bande de la miséricorde (Band of Mercy) ». Trois ans plus tard, les clandestins optent pour le signe ALF. « Les fronts de libération essaïaient alors, en Amérique latine et en Irlande : ALF estime que l'action violente peut être légitime à court terme afin d'obtenir la justice. En Grande-Bretagne, le mouvement pour l'abolition de l'esclavage et les suffragettes pour la défense des droits des femmes ont recouru eux aussi à des moyens illégaux. Diminutif d'Alfred, Alf a le mérite de compliquer les écoutes téléphoniques ».

Par ses attentats et ses menaces, ALF et ses militants entendent élever les coûts de sécurité jusqu'à rendre économiquement non viable l' « exploitation animale ». Plusieurs centaines d'activistes sont prêts à se mettre hors-la-loi pour cette cause. Leur palmarès est éloquent : bris de vitrines de boucheries, attaques de poissonneries pour sauver les « homards ébouillantés », incendies d'abattoirs et de magasins de fourrures, harcèlements de cirques et de zoos, assauts des fermes de visons par des commandos cagoulés et libération des captifs (en dépit des ravages provoqués sur la faune des environs par l'invasion de prédateurs), mise à sac de laboratoires de vivisection et des fermes d'élevage, harcèlement de leur personnel devant leur domicile, caillassages de leurs fenêtres, dégradation de leurs véhicules, incendies des camions frigorifiques d'abattoirs.

Cédric GOUVERNEUR,
Le Monde diplomatique, août 2004.

- (1) Front de libération des animaux.
- (2) Plus de 121 millions d'euros.

DOCUMENT 2 (a)

Préambule de la Déclaration universelle des Droits de l'animal (1978)

« Considérant que tout animal possède des droits, [...]

Considérant que la méconnaissance et le mépris de ces droits ont conduit et continuent de conduire l'homme à commettre des crimes envers la nature et envers les animaux,

Considérant que la reconnaissance par l'espèce humaine du droit à l'existence des autres espèces animales constitue le fondement de la coexistence des espèces dans le monde,

Considérant que des génocides sont perpétrés par l'homme et menacent d'être perpétrés,

Considérant que le respect des animaux par l'homme est lié au respect des hommes entre eux,

Considérant que l'éducation doit apprendre dès l'enfance à observer, comprendre, respecter et aimer les animaux,

Il est proclamé ce qui suit :

Article premier

Tous les animaux naissent égaux devant la vie et ont les mêmes droits à l'existence... »

Préambule de la Déclaration universelle des droits de l'animal, Ligue internationale des droits de l'animal et ligues mondiales affiliées, 1977.

DOCUMENT 2 (b)

Trois questions à... Jean-Pierre DIGARD.

1 - Vous êtes ethnologue, chercheur au CNRS, auteur de *Les Français et leurs animaux* (Fayard).

Comment expliquez-vous que les Français dépensent de plus en plus pour leurs animaux de compagnie ?

Les animaux de compagnie sont de plus en plus identifiés à des substituts de conjoint ou d'enfant, avec les avantages sans les inconvénients. C'est une conséquence extrême de la tendance à l'anthropomorphisme.

En France, sur 52% de foyers qui possèdent des animaux de compagnie, près de 10% y sont << accros >> et cela suffit à créer un marché qui avoisine les 4,5 milliards d'euros par an.

La société occidentale valorise à l'excès les animaux de compagnie tout en repoussant de plus en plus les animaux d'élevage, destinés à être tués puis mangés. Chaque crise grave concernant les animaux d'élevage, comme celle de la << vache folle >>, s'est traduite par une augmentation des dépenses destinées aux animaux de compagnie. Leur survalorisation permet de se déculpabiliser du mauvais traitement que l'on fait subir aux autres.

Une tendance exploitée à fond par les publicitaires et les responsables du marketing des géants de l'alimentation animale. L'injonction à varier les << menus >> des chiens et des chats en est une triste illustration : elle tend à rendre les animaux obèses pour ensuite les amener à consommer des produits allégés !

2 - Cette tendance à << chouchouter >> les animaux domestiques n'est-elle qu'un phénomène de mode ?

C'est un phénomène installé dans le temps. Depuis plusieurs siècles, l'attention portée aux animaux familiers est en constante augmentation, avec parfois des accélérations. Au XVI^e siècle, après la découverte du Nouveau Monde, les Européens ont importés les animaux mascottes des Amérindiens. Au XIX^e, l'urbanisation naissante a accéléré le phénomène. On assiste, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, à une nouvelle accélération, due principalement au recul de la ruralité.

3 - Peut-on s'attendre à des dérives dans les comportements d'achat ?

On y est depuis longtemps ! Le véritable danger commence dès l'instant où des propriétaires d'animaux perdent toute leur capacité de critique à l'égard de messages publicitaires.

Cela signifie que ces gens sont aveuglés par l'amour qu'ils portent à leurs animaux et qu'ils ne perçoivent plus de limite entre les humains et les autres êtres vivants. C'est un des symptômes de la crise morale de notre société.

Propos recueillis par Céline OZIEL,
Le Monde, 15 août 2004.

DOCUMENT 3

Un rapport parlementaire dénonce le commerce « souvent indigne » des animaux de compagnie.

L'ANIMAL de compagnie n'est pas seulement une source de réconfort. Il alimente aussi un secteur économique lucratif qui représentait, en 1998, 442 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et dont la rapide expansion s'est accompagnée, en France, de sérieuses dérives. Importations frauduleuses, transport dans des conditions sordides, vols, trafics de peaux : ces pratiques sont dénoncées dans un rapport d'information parlementaire, rendu public mercredi 13 février. Son auteur, la députée (PS) des Deux-Sèvres, Geneviève Perrin-Gaillard, y insiste sur la nécessité de « moraliser » le commerce « souvent indigne » des animaux de compagnie, fréquemment victimes « d'intermédiaires douteux rarement sanctionnés ».

Entre 1996 et 2001, les importations de chiens et de chats ont progressé de 137,5 %, pour répondre à la demande des 45 % de foyers français possédant au moins l'un de ces animaux. Or, la vente de chiots importés, le plus souvent d'Europe de l'Est, « est en théorie interdite du fait de leur jeunesse ou de l'inexécution totale ou partielle des protocoles vaccinaux », relève la mission parlementaire. 100 000 chiots non vaccinés provenant de pays infestés par la rage seraient ainsi vendus chaque année en France, par le biais de courtiers fournissant les grandes animaleries, « avec la complicité d'un ou de plusieurs vétérinaires payés pour donner une nouvelle identité à l'animal ». Ces pratiques conduisent en outre à introduire en France des animaux « trop jeunes, malades et que leur fragilité voue souvent à une mort prématurée ».

La mission dénonce aussi la commercialisation « répugnante » des peaux de chiens et de chats, parfaitement légale en France, mais source partielle des quelque 60 000 vols annuels d'animaux familiers. Sous des appellations fantaisistes - « gae-wolf », « loup d'Asie », « Mongolia dog fur », etc. -, ce type de fourrure est utilisé pour la confection de manteaux ou la fabrication de peluches et de jouets pour enfants, essentiellement en Asie. Les vols d'animaux domestiques serviraient également à alimenter les laboratoires, la mission ayant acquis « la certitude que des approvisionnements parallèles subsistent en France et que ce sont aujourd'hui certains laboratoires publics, notamment universitaires, qui sont les plus susceptibles d'avoir recours à ces pratiques illégales », certes « extrêmement minoritaires ». Certains restaurants s'approvisionneraient enfin de cette manière : on peut ainsi lire dans le rapport comment, « alors que les disparitions de chats se multipliaient à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), une inspection d'hygiène fortuite a permis la découverte de plusieurs carcasses de chats en cuisine d'un restaurant asiatique ».

Alexandre GARCIA,
Le Monde, 15 février 2002

DOCUMENT 4

La mort de Perdita, chat parisien.

Nous savions, hélas, que ce chat était vieux - nous estimions son âge aux environs d'une douzaine d'années - et il avait déjà donné des signes de fatigue mais nous pensions, bien entendu, que les choses dureraient encore un certain temps. N'en va-t-il pas toujours ainsi? nous pensons pouvoir faire durer les choses... disons... *indéfiniment un certain temps encore !*... Cependant il était devenu gros, ne se déplaçait plus qu'avec parcimonie, ne manifestant plus aucun désir de s'aventurer à l'extérieur, et passant, à vrai dire, le plus clair de son temps assoupi sur les canapés. Nous étions obligés - paradoxes de notre attachement à l'animalité... - de le rationner sévèrement, de lui imposer un régime ! Il demeurait néanmoins, comme par le passé, le même accompagnateur attentif et câlin aux heures privilégiées de la lecture, de l'écriture, des repas et aussi des quelques films que nous tentions (parfois le soir et depuis peu) de visionner, sur l'antique poste de télévision en noir et blanc que les parents de Judith nous avaient rapporté de la campagne.

Cependant, très progressivement, notre petit compagnon commença de perdre l'appétit, puis cessa de manger. Judith l'emmena chez le vétérinaire qui lui administra un laxatif et une piqûre pour stimuler son appétit. Au retour, il se jeta sur la nourriture et je me souviens nettement d'avoir eu la tentation de le soustraire à cette fringale immodérée. Je ne sais ce qui m'arrêta. Toujours est-il que le soir même, il présenta les signes d'une affection plus grave : le poil hérissé, haletant et tremblant, il respirait difficilement. Nous décidâmes pourtant d'attendre le lendemain, voulant croire à une indigestion. C'est alors que, sans le savoir, j'eus avec lui mon dernier contact amical : je le caressai longuement et en dépit de sa respiration sifflante, il ronronna encore, clignant doucement des paupières...

Le lendemain matin, la situation avait empiré. Sa respiration était entrecoupée de spasmes. Judith se préparait à le ramener chez le vétérinaire. J'étais inquiet et comme je devais descendre pour donner une de mes leçons de tennis, je vins saluer le chat. C'est à cet instant sans doute que j'eus une réelle prémonition - sans pourtant la considérer pleinement, par superstition je crois... - Je me penchai sur lui et le caressant rapidement je lui dis : « J'espère te revoir tout de même ! » Puis je sortis. Une fois dans l'ascenseur j'eus une soudaine impulsion : « Pourquoi ne l'avais-je pas pris dans mes bras et embrassé ? Quel idiot j'étais ! » J'eus la velléité de vouloir arrêter l'ascenseur, or celui-ci avait déjà entamé sa tranquille (douceuse) descente vers les étages inférieurs et je risquais de me mettre en retard.

Lorsque je remontai, deux heures plus tard, je trouvai Judith prostrée sur le divan.

« Ça va ? »

- Moi, oui ! Mais le chat est mort » me répondit-elle sans oser me regarder.

Mon cœur s'arrêta. Je restai hébété et stupide !

Judith me parlait, elle racontait : la radio, le cancer généralisé, le conseil du vétérinaire, la piqûre pour abréger l'agonie, etc.

Mais je n'écoutais que d'une oreille... - tant j'étais requis intérieurement à fixer sa dernière image d'il y avait deux heures : comme si j'allais inespérément – en m'accrochant à cette ultime trace très récente dans ma mémoire, m'arc-boutant sur elle de toute la force de ma volonté - pouvoir... je n'aurais su dire... rattraper...tirer... Perdita hors du sombre entonnoir !

Revenant à moi, je pris Judith dans mes bras et nous sanglotâmes comme deux enfants.

Ce n'était pourtant qu'un simple chat me direz-vous ! Oui, bien sûr ! Mais n'est-ce pas précisément la muette fragilité du lien qui nous rattache à nos compagnons animaux, qui fait que lorsqu'il se rompt, nous nous sentons touchés au plus secret du cœur ; d'une curieuse façon en vérité, toute différente mais pas moins vive qu'avec les humains ? Et puis ce sentiment puissant, soudain, d'être en prise directe, sans artifice consolateur, avec la matière même du néant ! de nous sentir investis d'une extravagante et dérisoire mission : sauver de l'immense oubli une mince, évanescence, identité féline !..

Denis GROZDANOVITCH,
Petit traité de désinvolture,
Éditions Corti, 2002.